

COMPTE-RENDU de la réunion du lundi 4 février 2019 – 18h30 :

Présents : JL GOUDIER – P DEVARISSIAS – P BLANCHER – J.L SAGE – F BREUIL (arrivé à 19h30) - F BONNAUD – L DE MARCHI – E. MAZABRAUD - F ROUSSEAU –

Excusé : Michel Charbonel (pouvoir donné à JL Sage)

Secrétaire de séance : Laurent De Marchi

1 – Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion du 19/12/2018.

Franck Rousseau demande pourquoi le procès-verbal de la réunion précédente est affiché avant l'approbation lors de la réunion suivante.

2 – Le maire rappelle que le broyeur de la commune est à changer. Il fait part aux membres du conseil des différents devis parvenus en mairie. Après délibération, le conseil municipal choisit le devis de la société RICARD qui fait la meilleure proposition tarifaire, la société Ricard est installée sur la commune ce qui facilite le service après-vente.

Le conseil décide, suite au constat de barrières en mauvais état, d'acquérir 15 barrières de 2,50 m (18 barreaux).

3 – Le maire indique que le préfet étant disponible le samedi 2 mars 2019, l'inauguration de la salle des fêtes aura lieu ce jour-là. Les invitations seront envoyées, notamment à Mr le Préfet, à la sénatrice, au président du Conseil Départemental, aux maires de la communauté de communes, au trésorier, aux pompiers, aux gendarmes ainsi qu'aux habitants de Janailhac.

4 – Avec les travaux de la salle des fêtes, le conseil municipal a décidé que le repas des aînés aura lieu cette année le 23 mars 2019.

Le conseil a décidé également de modifier les conditions comme suit :

REPAS : toujours pour les personnes de 65 ans et +

COLIS : pour les personnes ne participant pas au repas et ayant 70 ans et +

5 – Le règlement de location de la salle des fêtes n'étant pas finalisé, une réunion aura lieu le vendredi 15 février prochain afin d'achever ce document.

6 – Diagnostic toiture église : 3 demandes ont été formulées : Architectes : DUTHEILLET de LAMOTHE – LA GARE Architectes et GWINNER Gorges-Claude.

2 réponses nous sont parvenues :

DUTHEILLET de LAMOTHE a répondu que leurs disponibilités ne leur permettent pas de répondre favorablement

LA GARE Architectes a fait une proposition : 4 800.00 € H.T

C'est donc la proposition de LA GARE Architectes qui a été retenue.

7 – Grand débat national : le conseil municipal indique qu'il n'y aura pas de débat organisé mais qu'un cahier de doléances – droits et devoirs – est mis à disposition des administrés.

8 – Le maire indique au conseil municipal qu’une visite du sénat est prévue le 19 juin 2019 avec les membres du club du 3^{ème} âge, avec un maximum de 40 participants. Il sera possible d’y participer dans la limite des places disponibles.

9 – DIVERS :

- Elagage : Jean-Louis SAGE et Eric BONAFY feront le tour de la commune afin de recenser les travaux d’élagage non effectués à la suite de la première demande. Une relance sera faite avant intervention obligatoire.
- Pont de Maumont : les travaux sont en cours, les buses sont posées.
- Diagnostic assainissement : le maire indique qu’une réunion aura lieu le 25 février prochain à 10 heures avec la société chargée du diagnostic.
- Local chasse : dossier à étudier car peu de perspective de subvention.

10 – Le maire fait part aux membres du conseil de la cérémonie du 19 mars prochain avec la FNACA ; cette cérémonie se déroulera à partir de 18 h et sera suivie d’un pot de l’amitié.

11 – Visite de nos amis alsaciens et allemands :

Arrivée le jeudi 02/05/2019 en fin de journée et dîner à La Meyze

Vendredi : visite de Limoges et dîner à La Roche l’Abeille

Samedi : réception à Janailhac – Buffet

Dimanche : cérémonie à La Meyze – déjeuner à St-Priest-Ligoure puis départ.

Une réunion d’information aura lieu à Janailhac le 9 mars 2019 et une soirée «choucroute » sera organisée le 16 mars 2019.

Fin de la séance : 20 h 15